

Une recherche d'emploi boostée par la JCI - 19/09/2017

ARLON -

La Jeune chambre internationale d'Arlon a formé des étudiants en dernière année à se présenter en 180 secondes devant un employeur potentiel.



Sept jeunes diplômés de trois hautes écoles de la province ont eu dernièrement l'opportunité de présenter leur travail de fin d'études à des employeurs de la région, lors d'une soirée organisée par la Jeune chambre internationale (JCI) d'Arlon.

Un concours face à un jury et à des chefs d'entreprise de la province, avec cette particularité de présenter leur travail de fin d'études en 180 secondes. Un sacré défi pour ces étudiants d'Hénallux à Arlon, de la Haute école Robert Schuman à Virton et de l'ULg à Arlon.

Un concept repris de la JCI de Gaume dans le cadre des échanges de projets entre jeunes chambres.

«Nous avons souhaité le développer à Arlon où sont concentrées beaucoup d'écoles mais où les difficultés de trouver un emploi existent également», précise Laurence Van Looy, chef de la commission «Boost ta carrière, pitch ton TFE» à la JCI Arlon.

Apprendre à se vendre

Le projet a été lancé en novembre 2016 et les premiers contacts avec les trois écoles ont été pris en janvier derniers.

Neuf étudiants en dernière année se sont inscrits mais sept ont mené à terme la formation.

Des étudiants en dernière année de master en gestion de l'environnement en sciences industrielles et ingénieurs industriels.

Deux abandons ont été recensés au sein de la Haute école Schuman qui n'était dès lors plus représentée dans le concours.

Ceux qui sont allés jusqu'au bout ont préparé le concours en deux temps. *«Nous avons voulu leur apprendre à se présenter devant un employeur. Ce qui ne s'apprend pas à l'école. Or, de nombreux élèves ont un gros potentiel intellectuel mais ne savent pas se vendre»*, souligne Laurence Van Looy.

Les étudiants ont suivi une première formation pour apprendre à s'exprimer en public, suivie par une seconde destinée à pitcher avec succès. *«Pitcher signifie vulgariser un sujet technique pour convaincre l'interlocuteur d'aller plus loin, de susciter l'intérêt d'un employeur potentiel pour obtenir un entretien d'embauche ou un contrat de travail. Trois minutes pour résumer et vulgariser un travail technique d'une centaine de pages est sans doute ce qu'il y a de plus compliqué à réaliser.»*

Ceci n'est pas un exercice

Pendant trois minutes, les sept participants fraîchement diplômés ont présenté leur travail de fin d'études en trois minutes, chrono à l'appui, avec plus ou moins de succès. Un exercice qui, quel que soit le résultat, en dit long sur la volonté des étudiants et sur leur profil. Les candidats au concours ont débuté leur formation en mai avant la défense de leur mémoire avant de la reprendre en août pour les futurs employeurs.

Des chefs d'entreprises venus de toute la province et du Grand-Duché voisin. «Ce n'est pas du tout un exercice. Les entrepreneurs sont là avec, peut-être, l'ambition d'embaucher l'un des candidats.»

L'exposé public a fait ensuite place à des échanges plus discrets entre employeurs et jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi.

Laurence BRASSEUR (L'Avenir)